

Projet individualisé d'aide et d'accompagnement

LE CONSTRUIRE ET LE METTRE EN OEUVRE AU SEIN DE L'ENTREPRISE

Le projet individualisé d'aide et d'accompagnement, pour chaque bénéficiaire, est une démarche obligatoire au sein des entreprises. C'est un outil incontournable dans les bonnes pratiques professionnelles pour mener à bien la notion d'accompagnement.

L'ensemble des professionnels qui, d'une manière ou d'une autre, travaillent autour de la situation de la personne accompagnée sont concernés par l'élaboration, l'évaluation, la réadaptation du projet individualisé d'accompagnement.

Ce « fil conducteur » répond aux besoins réels des personnes et permet aux professionnels de mener leurs actions au sein du domicile.

PUBLIC CONCERNÉ

Salariés des entreprises d'aide à domicile

PRÉ-REQUIS

Non

COMPÉTENCES VISÉES

- ▶ Acquérir la méthodologie de la démarche du projet individualisé d'aide et d'accompagnement
- ▶ Conceptualiser l'outil
- ▶ Acquérir et introduire dans sa démarche professionnelle d'accompagnement, la mise en œuvre dans sa pratique quotidienne du projet individualisé.

MODULE N°1

- Définition du projet individualisé d'aide et d'accompagnement
- Procédure d'élaboration

MODULE N°2

S'approprier les 3 phases de la procédure

- Processus d'analyse et d'évaluation
- Processus de programmation
- Processus d'évaluation et de régulation

MODULE N°3

- Identifier globalement les souhaits, les capacités, les besoins
- Prioriser des besoins et les formuler en objectifs opérationnels - Planifier

MODULE N°4

- Comment présenter et formuler la démarche avec la personne ou son représentant légal
- Comment associer la personne ou le représentant légal comme acteur dans la démarche

MODULE N°5

- Mettre en œuvre et formuler un projet individualisé d'aide et d'accompagnement auprès d'une situation connue

MÉTHODE - DÉMARCHE PÉDAGOGIQUE

Méthodes participatives : échanges, réflexions et implication à partir de situations vécues, jeux de rôle, étude de cas. Mise en commun d'expériences et apports théoriques et méthodologiques venant en complément et/ou en structuration de ces expériences

DURÉE

3 journées : soit 21 heures

Date : à définir (Temps planifiés sur la durée, à définir avec l'entreprise)

ORGANISATION / FONCTIONNEMENT

- **En Intra entreprise :**

Le formateur dispensera la formation auprès de vos salariés au sein de votre entreprise

Nombre de salariés : 3 à 8 personnes

- **En Inter entreprise :**

Nombre de stagiaires : 10 à 12 personnes

NOUS CONTACTER POUR ÉLABORER UN DEVIS

